



25 septembre 2020

N° 2020-243

Dettes trimestrielles de Maastricht des administrations publiques (APU) - deuxième trimestre 2020

## À la fin du deuxième trimestre 2020, la dette publique s'établit à 2 638,3 Md€

### Avertissements

La dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes détenues par d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

### *La dette publique augmente de 199,9 Md€ au deuxième trimestre*

À la fin du deuxième trimestre 2020, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 638,3 Md€, en hausse de 199,9 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle augmente de 12,7 points, soit la plus forte hausse trimestrielle depuis le début de la série au quatrième trimestre 1995. Elle s'établit à 114,1 % du PIB. Une part de la progression de la dette publique au deuxième trimestre alimente la trésorerie des administrations publiques en forte augmentation (+93,9 Md€) ; elle correspond pour partie à des besoins de financement futurs liés à la crise sanitaire. La dette publique nette augmente plus modérément (+105,8 Md€), et s'établit à 100,3 % du PIB.

### *Les dettes de l'État et des administrations de sécurité sociale augmentent nettement*

Au deuxième trimestre 2020, la contribution de l'État à la dette croît de 113,4 Md€. Cet endettement résulte de la hausse des dépenses d'interventions (chômage partiel notamment), ainsi que des reports d'imposition et de la contraction des recettes fiscales sous l'effet de la chute de l'activité économique. La progression de l'endettement de l'État s'accompagne d'une augmentation inédite de sa trésorerie de 69,9 Md€. L'État a principalement accru son endettement sous la forme de dettes négociables à court et long terme (respectivement +65,4 Md€ et +45,1 Md€). Les dépôts des correspondants du Trésor augmentent également (+3,0 Md€).

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette augmente fortement (+84,9 Md€) du fait de la progression des contributions de l'Acoss (+59 Md€), de l'Unédic (+15,4 Md€) et de la Cades (+7,6 Md€). Ces trois organismes augmentent leurs dettes négociables de court terme de 78,4 Md€. Les reports et annulations de cotisations ainsi qu'une partie du chômage partiel ont dû être financés par l'Acoss et l'Unédic. Par ailleurs une partie de la progression de la dette alimente la trésorerie de l'Acoss (+22,1 Md€). L'endettement de la Cades anticipe des reprises de dette de l'Acoss.

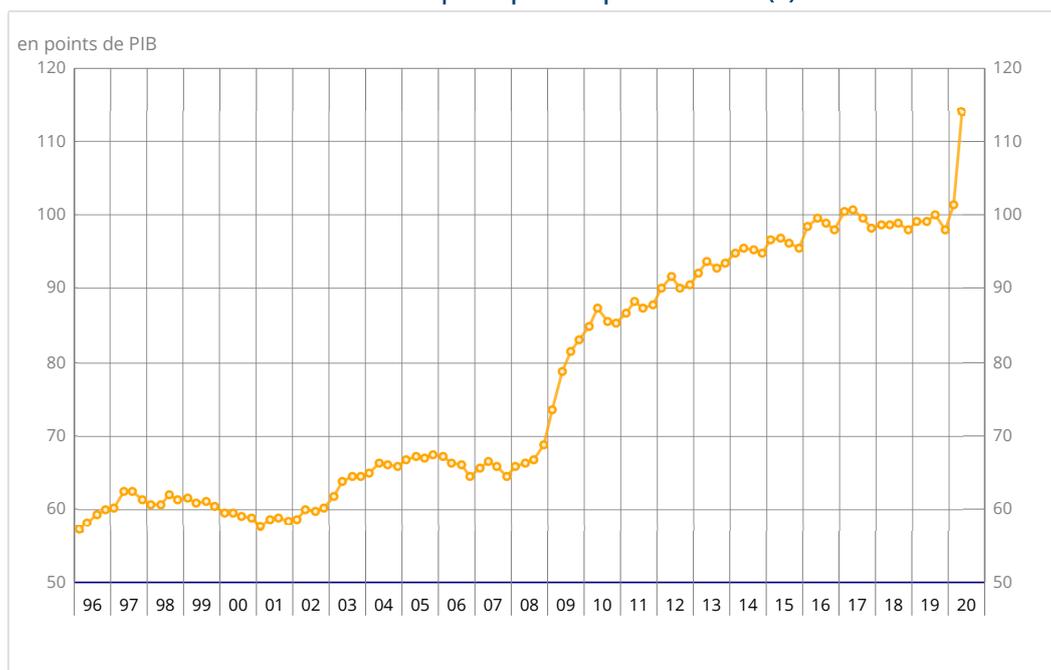
### *La dette des administrations publiques locales augmente moins fortement*

La contribution des administrations publiques locales (Apl) à la dette augmente elle aussi (+2,7 Md€), notamment du fait de la Société du Grand Paris (+2,3 Md€ après +2,5 Md€ au premier trimestre). Les communes et les départements remboursent des emprunts bancaires à long terme pour respectivement 0,8 Md€ et 0,3 Md€ et augmentent leur dette en billets de trésorerie (respectivement +0,6 Md€ et +0,3 Md€). Les régions remboursent des emprunts bancaires à court terme (0,2 Md€) mais augmentent leurs emprunts bancaires à long terme (0,3 Md€).

## La dette des organismes divers d'administration centrale diminue au deuxième trimestre

Au deuxième trimestre 2020, la contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette diminue de 1,1 Md€ après une baisse de 0,1 Md€ au premier trimestre. France compétences et la Caisse de la dette publique diminuent leurs dettes respectivement de 0,4 Md€ et 0,5 Md€.

### Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (\*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

### La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2019T2	2019T3	2019T4	2020T1	2020T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2375,0</b>	<b>2414,7</b>	<b>2380,0</b>	<b>2438,4</b>	<b>2638,3</b>
en point de PIB (*)	99,1%	100,0%	98,1%	101,4%	114,1%
dont, par sous-secteur, consolidée (*):					
État	1905,3	1946,9	1911,8	1958,2	2071,6
Organismes divers d'adm. centrale	65,4	65,8	64,9	64,8	63,7
Administrations publiques locales	206,6	205,9	210,3	213,6	216,3
Administrations de sécurité sociale	197,8	196,1	193,1	201,8	286,7
dont, par instrument :					
Dépôts	46,2	47,9	45,7	42,1	45,1
Titres négociables	2052,4	2089,8	2054,0	2115,2	2311,2
court terme	147,2	150,7	146,4	150,5	294,8
long terme	1905,2	1939,1	1907,6	1964,7	2016,4
Crédits	276,4	276,9	280,3	281,1	282,0
court terme	8,2	9,2	9,9	12,9	11,2
long terme	268,2	267,7	270,4	268,2	270,8

(\*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

### Au deuxième trimestre 2020, la dette publique nette augmente de 105,8 Md€

À la fin du premier trimestre 2020, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2 319,8 Md€, en hausse de 105,8 Md€. Elle s'établit à 100,3 % du PIB, contre 91,9 % du PIB le trimestre précédent. Elle augmente moins fortement que la dette brute (écart de 94,1 Md€) en raison de la hausse de la trésorerie de l'État et des Asso (+69,9 Md€ et +23,6 Md€).

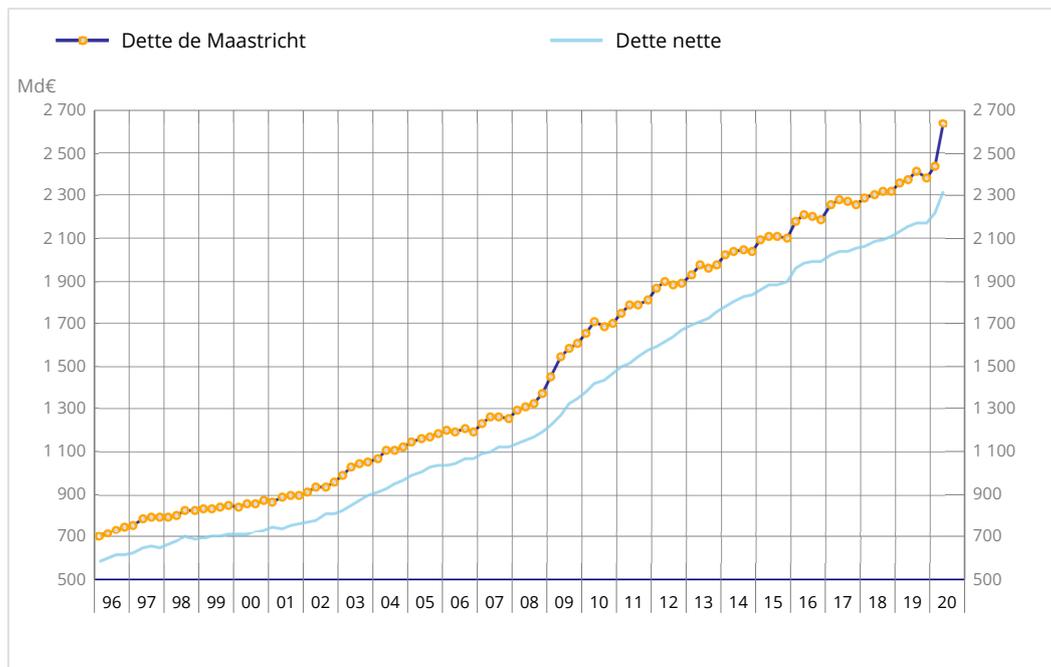
## La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2019T2	2019T3	2019T4	2020T1	2020T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2 156,3</b>	<b>2 170,7</b>	<b>2 168,3</b>	<b>2 214,0</b>	<b>2 319,8</b>
dont :					
État	1 789,6	1 808,6	1 797,4	1 829,0	1 871,9
Organismes divers d'adm. centrale	51,5	51,2	51,4	53,2	51,7
Administrations publiques locales	193,9	193,2	197,6	200,7	203,1
Administrations de sécurité sociale	121,4	117,6	121,9	131,0	193,1

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

## Dettes au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

## La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'OPC augmente après la forte baisse du premier trimestre

Au deuxième trimestre 2020, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (APU) augmente de 19,0 Md€, pour atteindre 235,1 Md€ après avoir chuté de 52,7 Md€ au premier trimestre.

La valeur des actions cotées détenues par l'État augmente de 3,9 Md€, sous l'effet de la hausse de leurs cotations, notamment pour EDF, Engie, FDJ, Renault et Safran. De même, les détentions en actions cotées et en titre d'OPC des Odac (+5,1 Md€) et des administrations de sécurité sociale (+9,9 Md€) augmentent en raison de la hausse des cours des actions et d'une augmentation de 4,8 Md€ des parts de l'Unédic dans un OPC monétaire.

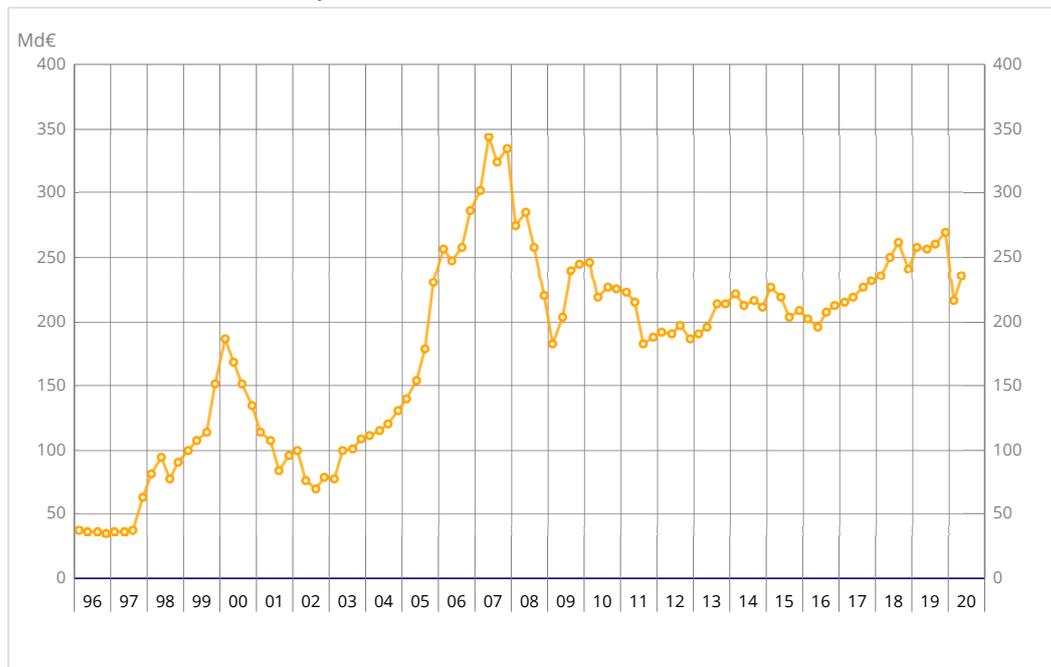
## Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2019T2	2019T3	2019T4	2020T1	2020T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>255,8</b>	<b>260,7</b>	<b>268,8</b>	<b>216,2</b>	<b>235,1</b>
dont :					
État	67,4	67,3	66,8	47,2	51,2
Organismes divers d'adm. centrale	43,0	44,2	46,4	35,4	40,4
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	145,4	149,1	155,5	133,5	143,4

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

## Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France.

### Pour en savoir plus

Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la présente page.

Prochaine publication : le 22 décembre 2020 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475